

Journal d'Afrique Centrale - R.D.C.
du 1er au 15 Mars 2016
n°287



Chronique réalisée par Luc de l'Arbre

Mardi 1^{er} mars.

RDC : candidat invalidé à l'élection des gouverneurs, Arthur Sedea prend acte. «Je respecte la décision de la majorité. Nous sommes une famille et nous avons une équipe qui dirige cette famille-là. Cette équipe a estimé bon que certains de nos camarades soient alignés, il appartient à nous autres de nous retirer pour faire autre chose», a déclaré Arthur Sedea, commissaire spécial adjoint chargé de la province du Nord-Ubangi dont la candidature à l'élection de gouverneur de cette province a été invalidée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Arthur Sedea fait partie de vingt-et-un candidats de la Majorité Présidentielle qui ne concourront pas aux postes des gouverneurs des vingt-et-une nouvelles provinces sur demande de leur propre plate-forme politique. Le rapporteur de la Ceni, Jean-Pierre Kalamba a expliqué lundi que les candidats invalidés avaient déposé des dossiers en qualité d'indépendants en concurrence avec ceux émanant de la Majorité présidentielle dont ils sont pourtant membres. Un argument qui ne convainc pas le G7, un regroupement de l'opposition, qui dénonce la violation des articles 101, 104 et 197, alinéa 6 de la constitution, qui établissent les principes de la liberté des candidatures. Le G7 explique que selon ces dispositions, un candidat peut être présenté par un parti ou regroupement politique ou en tant qu'indépendant.

Election des gouverneurs: Jean-Claude Baende, candidat de la MP à l'Equateur. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a annoncé lundi 29 février la liste des candidats à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces. Dans les provinces issues du démembrement de l'Equateur, la Majorité présidentielle présente notamment l'ancien gouverneur Jean-Claude Baende comme candidat à la nouvelle province de l'Equateur. Avec son colistier Boloko Bolumbu, M. Baende fera face au ticket Boika Monzoi-Bomboko Mwamba du MLC et aux indépendants Tony Bolamba- Intombi Embele.

Tanganyika: trafic interrompu entre Kalemie et Nyunzu. Le trafic entre Kalemie et Nyunzu (Tanganyika) est interrompu depuis une semaine sur la rivière Lukuga, suite à une panne du bac Nyemba. Ce bac permet de faire traverser les véhicules venant de Kalemie pour Nyunzu, et vice-versa. L'administrateur du territoire de Kalemie, Bernard Bokalanganya, parle d'une situation qui pourrait rapidement être résolue. L'axe Kalemie-Nyunzu est une route d'intérêt régional. Cette voie relie Kalemie à Lubumbashi à partir de Manono ainsi que Kalemie aux provinces du Kasai, en passant par Kongolo.

Kinshasa: journée portes ouvertes à la Snel. La Société nationale d'électricité(Snel) a organisé lundi 29 février à Kinshasa une journée portes ouvertes pour permettre aux habitants de la capitale congolaise de comprendre son fonctionnement, ses difficultés et ses projets. Des abonnés ont soumis aux responsables de l'entreprise publique les problèmes des coupures intempestives d'électricité qu'ils connaissent. Dans des stands montés à la Place des Evolués, des responsables de la Snel ont notamment expliqué à leurs abonnés les problèmes relatifs à la desserte de l'électricité.

Ituri: un policier et deux militaires tués à Nyakunde. Les habitants de Nyakunde en Ituri ont tué lundi 29 février un policier et deux militaires. Ces meurtres font suite à la tension qui règne dans cette localité depuis la mort d'un commerçant abattu le dimanche dans la nuit par des inconnus. Depuis ce meurtre, les habitants de

Nyakunde s'en prennent aux forces de l'ordre. Le même dimanche, un groupe de jeunes en colère s'est attaqué aux éléments de la police nationale qu'ils accusent de ne pas être en mesure de sécuriser leur localité. Des sources sécuritaires rapportent que le lendemain un policier a été lynché par une foule en colère. Il en est mort. Deux militaires ont été tués par des habitants de la localité. L'un a été découpé à la machette et l'autre, brûlé vif.

RDC: le statut sérologique de 9% de Sidéens est dévoilé sans leur accord. Une enquête du Programme national multisectoriel de lutte contre le Sida (PNMLS) révèle que 9% des malades du Sida ont vu leur statut sérologique être dévoilé par des professionnels de santé sans leur consentement. Cette étude réalisée entre 2012 et 2015 révèle la stigmatisation dont les malades du Sida font l'objet en RDC. Elle a été publiée à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH/Sida, célébrée le 1er mars de chaque année. Cette enquête renseigne également que plus de 25% des PVV en RDC sont exclus des activités sociales, voire religieuses, et 38% sont harcelés. Cette étude révèle aussi que 33% des personnes vivant avec le VIH/Sida ont perdu leur travail à cause de leur contamination. Autre chiffre contenu dans l'enquête, plus de 6% des personnes vivant avec le Sida n'ont pas accès au soin de santé.

Sankuru: des habitants d'Owango Momindo ont déserté leur village depuis décembre. Près de quatre cents ménages du village Owango Momindo dans le territoire de Katako Kombe (Sankuru) se sont réfugiés dans la forêt depuis décembre dernier à la suite de l'incendie de six cents maisons par des inconnus. L'on ignore les raisons de l'incendie de ces maisons.

Nord-Kivu: 200 ménages de déplacés regagnent leurs villages. Environ deux cents ménages de déplacés qui vivaient dans les camps de Mugunga I et Bulengo ont regagné le week-end dernier leurs villages d'origine dans le groupement Kamuronza, en territoire de Masisi (Nord-Kivu). Ces familles vivaient à la périphérie Ouest de la ville de Goma depuis l'occupation de leurs habitations par les rebelles du M23. Leurs localités sont repassées sous le contrôle de l'armée congolaise depuis la fin du mois d'octobre 2013. Le retour volontaire de ces déplacés a été facilité par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Commission nationale pour les réfugiés (CNR).

Kinshasa abrite la conférence internationale des télécommunications de la SADC. Des opérateurs de télécommunications de la SADC se réunissent, depuis mardi 1er mars, à Kinshasa dans le cadre de leur 16ème conférence bilatérale. Durant quatre jours, les participants réfléchissent sur la manière d'interconnecter tous les 15 pays membres de la SADC. Pour arriver à cette interconnexion, ces opérateurs vont devoir mettre en place dans leurs pays respectifs des systèmes ouverts et la normalisation de systèmes intégrés.

SNCC-Kalemie: manifestations des journaliers pour réclamer des arriérés de salaire. Environ cinquante agents, journaliers, de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) de Kabalo, localité située à 350 kilomètres de Kalemie (Tanganyika) réclament depuis lundi 29 février le paiement de 45 mois d'arriérés de salaire. Pour se faire entendre par la direction de cette société, ils ont scellé les bureaux des installations de la SNCC à Kabalo, empêchant ainsi les autres agents d'accéder à leurs lieux de service. Les manifestants ont ensuite bloqué le départ du train Kalembe-Iembele, qui assure la liaison entre Kindu et Lubumbashi.

RDC: le Collectif de 33 ONG accuse la Ceni d'hypothéquer son indépendance. Le Collectif de 33 ONG a réagi mardi 1er mars à Kinshasa à la publication de la liste provisoire des candidats gouverneurs et vice-gouverneurs de 21 nouvelles provinces de la RDC, qualifiant la démarche de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) de «scandaleuse et anti-démocratique». Lors d'un point de presse, ces 33 ONG accusent la centrale électorale d'avoir obéi «au dictat de la Majorité présidentielle». En agissant ainsi, selon elles, la Ceni a hypothéqué son indépendance. Pour ces ONG, cette démarche est « anti-démocratique, parce qu'elle a consacré par-là l'existence d'un parti unique.».

RDC: Paris débloque 715 millions d'euros pour financer le secteur de la santé. La France a mis à la disposition de la RDC un financement de 715 millions d'euros sur la période 2015-2017 pour lutter contre le VIH-Sida, la tuberculose et le paludisme. L'ambassadeur de France en RDC, Alain Remy, l'a révélé la presse mardi 1er mars à Kinshasa. Selon lui, ce financement a servi essentiellement à «l'achat des médicaments et des moustiquaires imprégnées, au renforcement de capacités et à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement» selon les orientations des programmes nationaux.

Mercredi 2 mars.

RDC: Mwenze Kongolo appelle la Ceni à surseoir à l'élection des gouverneurs. Le président du Parti kabiliste (PK), Jeannot Mwenze Kongolo appelle la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à

surseoir à l'organisation de l'élection des gouverneurs de 21 nouvelles provinces de la RDC, pour éviter de violer la constitution du pays. Les députés provinciaux actuels, déjà hors mandat, ont été interdits de siéger, a relevé Mwenze Kongolo mardi 1er mars devant la presse à Lubumbashi (Haut-Katanga). Mwenze Kongolo soutient que ces députés provinciaux n'ont pas le mandat requis pour élire les gouverneurs. Les assemblées provinciales n'existent plus, fait remarquer l'ancien ministre de la Justice de Laurent-Désiré Kabila. Selon lui, il fallait commencer par les élections des députés provinciaux, qui à leur tour, vont élire les gouverneurs. «C'est ce qui est normal, c'est ce qui est constitutionnel», a-t-il conclu.

Nord-Kivu: des policiers fuient l'activisme des miliciens à Bashali-Mokoto. Les policiers ont déserté depuis deux semaines cinq des neuf sous-commissariats de police que compte le groupement de Bashali-Mokoto au Nord-Kivu, à cause de l'activisme des groupes armés. Faute d'équipements pour faire face aux miliciens, rapportent des sources locales, ces agents de l'ordre ont trouvé refuge à l'état-major de la police à Kirumbu, à plus 100 km à l'Ouest de Goma.

Ena: début des inscriptions pour la nouvelle session. L'Ecole nationale d'administration de la RDC (Ena) a lancé le week-end dernier les inscriptions pour sa nouvelle session. Le directeur général de cette institution Guillaume Banga, appelle les candidats à s'inscrire directement en remplissant un formulaire d'admission sur le site Internet. Selon lui, les soixante étudiants de la première promotion sont tous affectés dans les services de l'administration publique. Fondée en 1960 sous l'appellation de l'Ecole nationale de droit et d'administration pour aider le gouvernement à renforcer et à moderniser l'administration publique, cette institution avait cessé de fonctionner en 1971. Devenue Ecole nationale d'administration de la RDC (Ena) en 2007, elle a relancé effectivement ses activités en 2013. L'école a déjà sorti deux promotions.

Violences sexuelles: la justice manque de moyens à Lubumbashi. Les juridictions de Lubumbashi manquent de moyens pour faire progresser l'instruction des dossiers liés aux violences sexuelles et au recrutement d'enfants dans les groupes armés. Selon Gilbert-Paterne Sangwa, premier président intérimaire de la cour militaire du Katanga, une cinquantaine de cas de viols ont été enregistrés, mais l'évolution des dossiers est bloquée faute « d'appui ». Il regrette notamment que la cellule d'appui aux poursuites (Cap) ait fermé ses portes.

De leur côté, les magistrats militaires demandent que des médecins militaires soient formés sur les questions liées aux violences sexuelles. Ils estiment que l'expertise médicale fait défaut à la cour d'appel de Lubumbashi.

Tshopo: 10 personnes meurent de diarrhée. Dix personnes sont mortes de diarrhée depuis le 12 février dernier dans la province de la Tshopo. Selon le docteur Francis Baelongandi, chef de division provinciale de la santé qui a livré ces chiffres mardi 1er mars, une centaine de cas ont été identifiés dans plusieurs localités et à l'hôpital général de référence de Basoko.

Condamnation des militants de Lucha : la défense et l'accusation font appel. Après la condamnation des six militants de Lucha à deux ans de prison pour « désobéissance à l'autorité » par le tribunal de grande instance de Goma, la défense et l'accusation font appel pour contester ce verdict. Le collectif des avocats des militants de la Lucha sollicite l'annulation du verdict. De son côté, le ministère public exige la requalification des faits, en reconsidérant les infractions qui n'ont pas été examinés par le juge au premier degré. Il fait notamment allusion aux infractions d'association de malfaiteurs et d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Interrogé par Radio Okapi, le bâtonnier de l'Ordre des avocats du Nord-Kivu, Me Joseph Dunia Ruyenzi, ne trouve pas « raisonnable » la démarche du ministère public. De leur côté, le Procureur général et le premier président de la Cour d'appel du Nord-Kivu n'ont pas voulu commenter cette affaire.

Masisi: l'administrateur du territoire réclame le retour de la police à Bashali-Mukoto. Après le départ des policiers de cinq sous-commissariats du groupement de Bashali-Mukoto à Masisi, l'administrateur de ce territoire, Dieudonné Tshishiku, demande au gouvernement de tout mettre en œuvre pour restaurer l'autorité de l'état dans cette partie du Nord-Kivu. Les policiers ont déserté depuis deux semaines leurs postes à cause de l'activisme des groupes armés.

Sud-Kivu: des miliciens Raïa Mutomboki incendient une centaine de maisons. Des combattants de la milice Raïa Mutomboki ont incendié plus de cent maisons au village de Bunyangungu, en groupement de Ziralo au Sud-Kivu au cours d'une attaque perpétrée mardi 1er mars. Selon des sources officielles, cette attaque n'a fait aucun mort. L'assaut a contraint les habitants à fuir dans la brousse.

RDC: L'ONG OBS dénonce les menaces contre les membres du Front Citoyen 2016. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (OBS) dénonce les menaces et actes d'intimidation contre les

membres du collectif «Front Citoyen 2016». Selon l'OBS, ces activistes reçoivent des appels anonymes et messages, les menaçant de mort s'ils n'arrêtent pas de parler au nom du «Front Citoyen 2016».

Jeudi 3 mars.

Tshuapa: les cas de diarrhée signalés à Befale ne sont pas causés par Ebola. Les cas de diarrhée qui ont été signalés dans la zone de santé de Mompono en territoire de Befale (Tshuapa) ne sont pas causés par Ebola. Deux malades de diarrhée sont décédés entre le 17 et le 19 février dernier dans cette zone qui a enregistré une vingtaine de cas d'une forme de diarrhée que certaines sources médicales disaient ne pas pouvoir identifier alors que d'autres redoutaient la fièvre Ebola. Les résultats des échantillons examinés à Kinshasa ont révélé qu'il n'agissait pas des cas d'Ebola.

Muka Fataki produit une pièce de théâtre sur la vie de Mgr Munzihirwa. Le comédien et metteur en scène Muka Fataki Pierre a produit une pièce de théâtre sur la vie de Monseigneur Christophe Munzihirwa, ancien archevêque de Bukavu assassiné le 30 octobre 1996. Il déclare vouloir faire passer, à travers cette pièce théâtre, un message d'amour, de paix, de charité et de compassion que défendait l'ancien archevêque. Le metteur en scène, membre du Ballet Notre Dame de la Paix, a présenté la pièce dans la salle des spectacles du Collège Alfadjiri de Bukavu.

Le député Lusenge demande à l'ONU d'enquêter sur les tueries à Beni. Le député national Lusenge Kambale demande à l'ONU d'enquêter sur les tueries enregistrées dans le territoire de Beni au Nord-Kivu. Depuis près d'une année, plusieurs centaines de personnes ont été tuées dans le territoire de Beni. La plupart de ces tueries ont été attribuées aux rebelles ougandais ADF.

Election des gouverneurs: le MLC réclame le rejet de la candidature de José Makila. Le parti d'opposition Mouvement pour la Libération du Congo(MLC) a introduit une requête à la Cour d'appel de Mbandaka pour demander le rejet de la candidature de José Makila au poste du gouverneur du Sud-Ubangi. Selon ce parti, José Makila a aligné comme colistier, Oscar Molambo qui est un député provincial MLC Ancien gouverneur de l'ex-Equateur et ancien cadre du MLC, José Makila Sumanda est actuellement à la tête du propre parti politique, Alliance des travaillistes congolais pour le développement (ATD).

Kinshasa: des dégâts matériels enregistrés après une forte pluie. Plusieurs dégâts matériels ont été enregistrés dans certains quartiers de Kinshasa après la pluie qui s'est abattue sur la ville durant la nuit jusqu'à ce matin. Certains quartiers comme Kinsuka pêcheur, dans la partie Ouest de la ville, ont été inondés.

Nord-Kivu: Julien Paluku appelle à la fin des discours haineux. Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, a invité mercredi 2 mars les autorités locales, les notables ainsi que la population de sa province à mettre fin aux discours attisant la haine entre les communautés. Il a lancé cet appel lors de la clôture de la réunion du gouvernement provincial et de l'Assemblée provinciale sur l'insécurité au Nord-Kivu. Les participants à cette réunion se sont notamment convenus de mettre en place des stratégies pour résoudre les conflits communautaires.

Lomami: 1 800 enseignants privés de salaire à cause de l'effondrement d'un pont. Mille huit cents enseignants du territoire de Luilu dans la province de la Lomami sont impayés depuis deux mois à cause de l'effondrement du pont qui enjambe la rivière Luilu. Ce pont permet aux véhicules venant de Muene-Ditu de se rendre à Luilu. Selon des sources locales, les agents payeurs de la Banque TMB affirment ne pas être en mesure de quitter Muene-Ditu pour rejoindre le territoire de Luilu afin d'assurer la paie de ces fonctionnaires à cause de l'état de ce pont.

Exploitation forestière en RDC: des ONG appellent au maintien du moratoire. Une coalition d'organisations nationales et étrangères de défense de l'environnement a appelé mercredi 2 mars les autorités congolaises « à maintenir le moratoire » sur l'attribution de nouvelles licences d'exploitation des forêts tropicales de la République démocratique du Congo. En janvier, le ministre congolais de l'Environnement Robert Bopolo avait déclaré que « les démarches sont en cours pour obtenir du gouvernement la levée » du « moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions forestières décrété en 2002 ». Interrogé par l'AFP, M. Bopolo « confirme » l'intention de la RDC de « rouvrir ce dossier dans l'intérêt [financier] de la République ». Pour les signataires, « le gouvernement de la RDC semble remettre en question ses engagements » alors que « la communauté mondiale collabore à la protection des dernières forêts tropicales ». La RDC avait lancé en 2002 un processus de conversion des titres forestiers en contrats de concession destiné à faciliter une meilleure gestion des ressources.

Ce processus s'est étendu sur une période de six ans, accompagnée d'un moratoire sur l'octroi de nouvelles exploitations. Seuls 65 titres forestiers sur 156 requêtes ont été convertis en concessions.

Ituri: la société civile exige l'asphaltage de la route Komanda-Bunia- Goli. La coordination de la société civile de l'Ituri conteste le choix fait par le gouvernement central de réhabiliter en terre battue la route nationale numéro 27 Komanda-Bunia- Goli, long de 265 kilomètres, qui est devenue de plus en plus impraticable. Le coordonnateur de cette structure, Losa Dieudonné, l'a fait savoir jeudi 3 mars à Radio Okapi. Pour lui, le gouvernement a la possibilité d'asphalter cette route qui relie l'ancienne Province Orientale de la RDC aux pays de l'Afrique de l'Est.

RDC: le Front Citoyen 2016 réclame la libération de 6 militants de la Lucha. Le Front Citoyen 2016 demande la libération des six militants du mouvement pro-démocratie Lutte pour le changement (Lucha), condamnés à deux ans de prison par le tribunal de grande instance de Goma (Nord-Kivu). Lors d'un point de presse jeudi 3 mars à Kinshasa, ce collectif dit ne pas croire à l'indépendance de la justice congolaise. Sur cette affaire, la cour d'appel de Goma a tenu sa première audience au second degré le même jeudi, en l'absence des avocats de la défense. Ces derniers disaient n'en avoir pas été informés. Mais, l'audience n'a duré que 5 minutes. D'entrée de jeu, les prévenus ont signifié à la cour qu'ils n'avaient reçu la notification de comparution que le mercredi, en début de soirée, à la prison de Munzenze. Leurs avocats conseils eux-mêmes, disent n'avoir pas été informés de l'audience en appel de ce jeudi.

Vendredi 4 mars.

Nord-Kivu: les FARDC et police lancent des opérations contre les groupes armés à Masisi. Des opérations conjointes FARDC et Police nationale sont lancées à Masisi (Nord-Kivu) pour réoccuper la partie du territoire occupée par les groupes armés Nyatura et APCLS, après la fermeture de cinq sous-commissariats de la police. Le commissaire général de la police, le général Charles Bisengimana, l'a annoncé jeudi 3 mars à Radio Okapi.

Nord-Kivu: les FARDC et police lancent des opérations contre les groupes armés à Masisi. Des opérations conjointes FARDC et Police nationale sont lancées à Masisi (Nord-Kivu) pour réoccuper la partie du territoire occupée par les groupes armés Nyatura et APCLS, après la fermeture de cinq sous-commissariats de la police. Le commissaire général de la police, le général Charles Bisengimana, l'a annoncé jeudi 3 mars à Radio Okapi.

Nord-Kivu : les populations de retour à Shonga vivent dans le dénuement. Au moins 120 maisons ont été incendiées entre le 18 et le 26 février derniers, à la suite d'un conflit foncier qui oppose la population locale à un concessionnaire. Les populations complètement démunies demandent que justice soit faite.

Electricité : la Snel envisage de détruire des infrastructures construites par des privés a Lubumbashi. Pour pallier les difficultés de la fourniture en électricité, les habitants du Quartier Base Kavaria, commune de Lubumbashi, ont cotisé et construit depuis 2009 une cabine électrique, installé des poteaux et des câbles. La direction provinciale de la Société nationale d'électricité veut détruire ces installations, estimant qu'elles ont été construites illégalement.

Ituri : des ressortissants chinois exploitent de l'or dans la Réserve de faune à Okapi. Un groupe de plus de trente ressortissants chinois exploitent de l'or dans l'enceinte de la Réserve de faune à Okapi (RFO) à EpuLu, 250 km au sud-ouest de Bunia (Ituri), depuis un mois maintenant, sans se référer aux autorités locales. L'information a été révélée mercredi 3 mars à Mambasa, à l'issue de l'atelier sur la protection de la RFO. Plusieurs voix se sont levées pour dénoncer cette situation, soulignant que ces expatriés travaillent avec des dragues et sont protégés par les militaires. Ce qui laisse impuissant l'administrateur du territoire de Mambasa Alfred Bongwalanga.

Kalemie : inauguration d'une nouvelle prison pour jeunes filles et femmes. La commissaire spéciale adjointe chargée de questions politiques de la province de Tanganyika, Yvonne Ngoy, a réceptionné jeudi 3 mars à Kalemie (Tanganyika) les clés du nouveau bâtiment où seront désormais incarcérées les filles et les femmes. La nouvelle prison, décrite par des sources locales comme moderne et répondant au standard international, est le tout premier du genre dans la province. Elle a été construite par la section d'appui à la justice et à l'administration pénitentiaire de la Monusco. Elle est équipée d'un réfectoire, d'un parloir et des installations hygiéniques modernes avec une capacité d'accueil de 50 personnes.

Walikale: des notables locaux dénoncent des exactions des FDLR contre la population à Kisimba. Les notables du territoire de Walikale ont dénoncé jeudi des actions dont les habitants des groupements Kisimba,

situé dans le secteur des Wanyanga à une centaine de kilomètres au Nord-ouest de Goma, sont victimes de la part d'une coalition des FDLR et des Nyatura. Ils accusent cette coalition rebelle d'avoir tué à la machette cinq personnes dont deux chefs de localités, et incendié huit maisons dans la localité de Bulindu en groupement Ihula.

La RDC va extraditer le présumé génocidaire Ladislav Ntaganzwa. La justice congolaise va extraditer le rwandais Ladislav Ntaganzwa, recherché par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) pour génocide, indique l'agence Reuters. D'après la même source, c'est le ministre congolais de la justice Alexis Thambwe Mwamba qui a annoncé la nouvelle le 19 février dernier à une délégation du Mécanisme pour les tribunaux internationaux des Nations unies (MTPI).

RDC: la ministre suédoise des Affaires étrangères appelle à l'amélioration du climat des affaires. La ministre suédoise des Affaires étrangères, Mme Margot Wallström, en séjour à Kinshasa, a invité vendredi 4 mars les autorités congolaises à améliorer le climat des affaires dans le pays. Mme Wallström a déclaré avoir identifié de nombreux projets sur le plan économique et environnemental, mais le cadre, a-t-elle dit, est mauvais à cause de la corruption et des tracasseries de tout genre: La ministre suédoise a reconnu qu'il y a d'énormes opportunités en RDC et les entreprises suédoises auraient certainement beaucoup à faire notamment dans les questions touchant à la protection de l'environnement. Elle a souligné qu'il y aurait certainement des entreprises suédoises qui viendraient investir dans les domaines des mines, de l'agriculture et de la logistique lorsque le climat des affaires va s'améliorer en RDC.

Kinshasa: la Nouvelle société civile récuse la marche pour le dialogue. La Nouvelle société civile congolaise (NSCC) récuse l'organisation d'une marche pour le soutien au dialogue national, préconisé par le chef de l'Etat. La Nouvelle société civile congolaise affirme ne pas être concernée par cette activité qui, selon elle, ne prend pas en compte les vraies revendications de la population: le respect de la constitution, la libération des prisonniers d'opinion, le respect des droits et libertés des citoyens.

L'exploitation du pétrole sur le Lac Edouard risque de polluer le parc national des Virunga. L'ONG internationale Global Witness a alerté jeudi 3 mars le gouvernement congolais sur le risque de pollution que court le parc national des Virunga en RDC avec l'exploitation du pétrole sur le lac Edouard qu'envisage de lancer l'Ouganda. A en croire l'ONG internationale, le ministère ougandais de l'Énergie et du Développement Minéral pourrait accorder bientôt des licences d'exploitation pétrolière pour ses six blocs pétroliers situés dans le Graben Albertin. Dans un communiqué de presse rendu public le 1er mars, le ministère ougandais de l'Énergie a en effet publié la liste de sept firmes pétrolières ayant été sélectionnées pour bénéficier des licences d'exploitation du pétrole dans les six blocs pétroliers ougandais, renseigne Global Witness. Or l'un de ces six blocs pétroliers, à l'occurrence le bloc Ngaji, partage ses frontières avec le bloc pétrolier 5 de la RDC. En outre, Global Witness rappelle que ce bloc fait partie intégrante du parc national des Virunga.

Samedi 5 février.

RDC: la peine des six militants de Lucha réduite à six mois de prison. Condamné à deux ans de prison en première instance, six militants du mouvement pro-démocratie Lucha poursuivis pour « tentative d'incitation à la révolte » ont été condamnés vendredi 4 mars à Goma à six mois de prison en appel. Me Georges Kapiamba, coordonnateur des avocats de la défense : « C'est une condamnation honteuse, issue d'un procès non équitable », a-t-il estimé. Âgés de 23 à 28 ans, les six jeunes gens (dont une femme) militent au sein du mouvement Lutte pour le changement (Lucha) basé à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, dans l'Est de la RDC. Mouvement de jeunes indignés, Lucha se définit comme une structure apolitique et non violente. Le procès en appel s'est ouvert jeudi. Les avocats de la défense ont refusé de comparaître dénonçant une « violation flagrante du principe d'un procès équitable ». La Cour a commis quatre avocats d'office mais eux aussi ont claqué la porte face au refus du tribunal de renvoyer l'affaire afin de leur permettre de prendre connaissance du dossier.

Elections-RDC: la Grande-Bretagne insiste sur le respect de la constitution. En visite de trois jours en RDC, le ministre britannique de la Coopération internationale, Nick Hurd, rappelle la position de son pays sur le processus électoral congolais. Il fait savoir que son pays préconise le respect de la constitution pour la tenue des élections.

RDC: 171 médecins privés de salaire depuis janvier. Cent soixante-onze médecins du service public sont privés de leur rémunération depuis le mois de janvier 2016. Au cours d'un point de presse organisé vendredi 4 mars à Kinshasa, le Syndicat national des médecins (Synamed) a qualifié cette situation d'inacceptable. Le

secrétaire général de ce syndicat, docteur Mankoy Badjoky, affirme que ces médecins ont déposé plus de 100 lettres de recours pour obtenir leurs salaires. A l'en croire, le gouvernement n'a réservé aucune suite à ces recours alors qu'ils ont été traités par la commission technique du secrétariat général de la santé publique et transmis au ministère du Budget.

RDC: le gouvernement lance un programme de soutien à l'industrie. Le ministère de l'Industrie et le Fonds de promotion de l'industrie (FPI) ont lancé vendredi 4 mars à Kinshasa le Programme d'urgence de soutien à l'industrie locale. Selon le ministre de l'Industrie, Germain Kambinga, ce programme va notamment permettre la création des Zones économiques spéciales (ZES) et l'octroi des prêts aux industriels à travers le FPI.

Vital Kamerhe discute avec Léon Kengo de l'insécurité à l'Est de la RDC. A la tête d'une délégation des notables Nande et Hutu ainsi que quelques députés, l'opposant Vital Kamerhe a discuté vendredi 4 mars avec le président du Sénat de la RDC, Léon Kengo wa Dondo, de l'insécurité dans l'Est. L'opposant compte également rencontrer le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, et le premier ministre, Augustin Matata Ponyo, pour discuter de la même question.

Ocha condamne l'enlèvement de 3 humanitaires au Nord-Kivu. Dans un communiqué de presse publié vendredi 4 mars, le bureau de coordination humanitaire (OCHA) condamne l'attaque qui a conduit à l'enlèvement de trois travailleurs humanitaires de l'ONG Save the children international le mercredi dernier au Nord-Kivu.

Elections-RDC: le Canada annonce une contribution de 2,6 millions USD. Le Canada annonce une contribution de 3,5 million de dollars canadiens au projet Pavec, géré par le PNUD, pour appuyer la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dans son mandat de conduire un processus électoral crédible et transparent qui « respecte l'esprit et la lettre de la Constitution congolaise ».

RDC: la marche de soutien au dialogue annulée à Lubumbashi. La marche annoncée par quelques organisations de la société civile ce samedi 5 mars à Lubumbashi pour soutenir la tenue du dialogue a été annulée. Selon Augustin Kapia, coordonnateur interprovincial du cadre de concertation de la société civile du Grand Katanga, organisateur de cette manifestation, cette annulation a été décidée pour permettre aux femmes de préparer les activités relatives à la journée mondiale de la femme célébrée le 8 mars.

Ituri: une pluie fait deux morts et d'importants dégâts matériels. La pluie qui s'est abattue vendredi 4 mars sur les territoires de Djugu et Aru en Ituri a fait deux morts et d'importants dégâts matériels. Cette pluie qui était accompagnée d'un vent violent a commencé vers 16 heures (heure locale).

Lubumbashi: le journaliste Jacques-Vallon Kabulo libéré après un jour de détention. L'éditeur du journal «l'Emprunte», Jacques-Vallon Kabulo a été libéré, samedi 5 mars, après un jour de détention au cachot du parquet de Lubumbashi (Haut-Katanga). Selon la Commission « Medias » du cadre de concertation de la société civile a révélé que le journaliste avait été arrêté sur instruction de l'Intersyndicale de la Gécamines. Cette structure a qualifié cette arrestation «d'entrave à la liberté d'expression».

Justin Kalumba: "La construction du port en eau profonde à Banana est un devoir d'Etat". Le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba Mwana Ngongo place le projet de construction d'un port en eau profonde à Banana (Kongo Central) parmi ses priorités. Il a également indiqué que le gouvernement s'attèle à rendre accessible le bief maritime avant la construction de ce port: Pour sa part, le gouverneur du Kongo Central, Jacques Mbadu Nsitu a regretté que des recettes échappent à la RDC par manque d'un port en eau profonde.

Ituri: les Maï-Maï Simba abattent deux FARDC à Penge. Les Maï-Maï Simba ont abattu deux militaires et blessé grièvement un garde parc dans une attaque perpétrée, vendredi 4 mars, à Penge, une carrière minière située à 155 km à l'Ouest de Mambasa-centre (Ituri).

Le ministre malawite de la Défense mobilise pour la paix en RDC. Le ministre malawite de la Défense, Malison Ndau mobilise pour le retour de la paix en RDC. Il a lancé son appel, samedi 5 mars, au cours de la cérémonie de remise des médailles de mérite au contingent malawite, à Mubambiro-Sake, en territoire de Masisi (Nord-Kivu).

Dimanche 6 mars.

Culte de la paix à Kinshasa: Cathy Kalanga salue l'engagement de la population. La coordinatrice et porte-parole de la plate-forme «Société civile dans sa diversité», Cathy Kalanga, salue l'engagement et la participation de la population kinoise au culte de la paix, organisé samedi 5 mars, au stade des Martyrs de Kinshasa. «Mais, je déplore aussi quelque part une récupération politique », a-t-elle souligné, sans autres précisions. Selon elle, la prière organisée au stade des Martyrs constituait une action citoyenne pour l'intérêt de la nation congolaise. La coordinatrice de la «Société civile dans sa diversité » estime important que la population implore la grâce de Dieu pour que les acteurs politiques puissent s'accepter mutuellement et que la RDC parvienne à l'organisation des élections apaisées. Ce culte œcuménique de la paix a été tout de même perturbé par la pluie torrentielle, qui s'est abattue samedi sur Kinshasa. Les princes des Eglises protestantes, kimbanguistes, musulmanes, orthodoxes et de réveil ont tout de même fait une prière «de sanctification, de purification et de paix pour la RDC», autour du drapeau et de la carte géographique du pays.

RDC: l'ONG Cepadho contre l'extradition du présumé génocidaire Ladislas Ntaganzwa. Le Centre d'études pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme (Cepadho) se dit opposé à l'extradition de Ladislas Ntaganzwa vers son pays, le Rwanda. Le coordonnateur et directeur exécutif du Cepadho, Me Omar Kavota, explique pourquoi son ONG est opposée à l'extradition de Ladislas Ntaganzwa : «Le Cepadho ne partage pas la démarche visant à l'extradition de Ladislas Ntaganzwa, sans la contrepartie de la part du Rwanda. En son temps, nous avons émis les vœux de voir les autorités congolaises exiger du Rwanda, en échange de Ladislas Ntaganzwa, l'extradition du général déchu Laurent Nkunda et d'autres criminels recherchés par la justice congolaise parmi lesquels, Jean-Marie Runiga, Baudouin Ngaruye, Eric Badege et même Innocent Nzimurinda de l'ex-M23.» Selon lui, il «serait inadmissible que la RDC serve de chien et de chat ou d'Etat policier pour les autres Etats surtout que, ces derniers s'abstiennent de coopérer égal à égal avec notre pays.».

RDC: archevêque de Mbandaka–Bikoro, Mgr Kumuondala Mbimba est décédé. L'archevêque de Mbandaka - Bikoro dans la nouvelle province de l'Equateur, Joseph Kumuondala Mbimba, est décédé dimanche 6 mars matin à l'âge de 75 ans, suite à une longue maladie. La nouvelle a été annoncée aux fidèles au cours des messes de ce dimanche. Déjà la veille, le Nonce apostolique de l'Eglise catholique en RDC, Mgr Luis Mariano Montemayor, a nommé Monseigneur Fridolin Ambongo, évêque du diocèse de Bokungu-Ikela, comme administrateur apostolique de l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro. Né en 1941 au village Mokombe dans la Mongala, Mgr Joseph Kumuondala fut ordonné prêtre le 21 septembre en 1969. Il a été désigné évêque auxiliaire du diocèse de Bokungu-Ikela en 1980, avant d'en devenir évêque en 1982. Après la nomination de Monseigneur Frédéric Etsou comme archevêque de Kinshasa, c'est Joseph Kumuondala qui a été choisi, en 1991, pour lui succéder à la tête de l'archidiocèse de Mbandaka-Bikoro.

RDC: les radios accusées de diffuser des émissions non accessibles aux enfants. Le monde célèbre dimanche 6 mars la Journée internationale de la radio et télévision en faveur de l'enfant. Certains enfants interrogés par Radio Okapi estiment que les stations de radio de la RDC diffusent des programmes non accessibles aux enfants ou qu'ils véhiculent les antivaleurs. Cependant, des enfants-reporters apprennent à dénoncer eux-mêmes ces antivaleurs à travers le blog «Pona bana» leur dédié par l'Unicef.

Election des gouverneurs: une délégation de la MP en visite en Ituri. Une délégation de la Majorité présidentielle, composée de onze personnes, séjourne depuis dimanche 6 mars à Bunia, chef-lieu de l'Ituri. Des sources des autorités provinciales indiquent que cette délégation, conduite par le secrétaire général-adjoint de la MP, Joseph Kokonyange, a pour mission de réorganiser la famille politique du chef de l'Etat, à trois semaines de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces. La Ceni a fixé ce scrutin au 26 mars prochain.

Kinshasa a accueilli la 5^e édition du marathon féminin. L'ONG Free Box a organisé, dimanche 6 mars à Kinshasa, la 5^e édition de marathon féminin, en marge de la journée internationale de la femme, célébrée le 8 mars de chaque année. Cette activité a bénéficié de l'appui de la Monusco. Des femmes de différentes couches sociales et quelques hommes ont marché du boulevard Triomphal jusqu'au stade Vélodrome de Kintambo, où un match de football s'est joué entre une équipe de femmes de médias et des femmes de la Mission onusienne.

Kisangani: près de 40% de la population carcérale en détention prolongée. Environ 400 prisonniers sur les 1 046 de la prison centrale de Kisangani (Tshopo), soit près de 40%, sont en détention prolongée. Des sources pénitentiaires qui ont livré cette information, dimanche 6 mars, attribuent cette situation à l'effectif réduit de juges ainsi qu'à la lenteur des acteurs judiciaires dans le traitement des dossiers. Selon les mêmes sources, les plus anciens de ces détenus ont passé plus de 5 ans à la prison centrale sans être jugés. La conséquence est que

cette prison est fortement surpeuplée. Construite pour une capacité d'accueil de de 500 détenus, la prison centrale de Kisangani héberge actuellement 1046 détenus.

Haut-Lomami: les policiers accusés de tracasser les motards sur l'axe Bukama-Lwema. L'ONG Ligue paysanne des droits de l'homme (Linapedho) accuse les policiers de tracasser les motards sur l'axe Bukama-Lwema, long d'une cinquantaine de km (Haut-Lomami). Le président de cette structure à Bukama, Kalumba wa Nda a indiqué que les éléments de la police de circulation routière de cette contrée ont érigé quatre barrières sur le tronçon Bukama-Lwema et conditionnent tout passage des motos au paiement de deux, trois voire quatre mille francs congolais (4, 36 dollars américains).

Lundi 7 mars.

RDC: l'entretien et la construction des routes nécessitent 1 milliard USD par an. Le gouvernement de la RDC éprouve des difficultés pour construire les routes ou entretenir son réseau routier interne. Une enveloppe annuelle d'un milliards de dollars américains est nécessaire pour cette activité, explique à Radio Okapi le ministre des Infrastructures, Travaux publics et reconstruction. Ce que le gouvernement n'est pas en mesure de déboursier avec ses fonds propres.

Kinshasa: une entreprise veut recycler les bouteilles en plastique. Environ deux cents jeunes ramassent depuis quelques mois des bouteilles en plastique dans la ville de Kinshasa pour le compte de l'entreprise GTR (Gestion, traitement et recyclage). Ces jeunes qui sillonnent la ville à la recherche des bouteilles en plastique sont payés 120 dollars par mois. En 2013, GTR a signé un contrat de partenariat avec le gouvernement provincial de Kinshasa pour recycler les bouteilles en plastique. L'entreprise a commencé à opérer il y a trois mois. Le ramassage de ces bouteilles en plastique s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre l'insalubrité dans la capitale de la RDC.

Bunia: des sacs de chanvre, des tenues de policiers et une arme saisis lors d'un bouclage. Des sacs de chanvre, des tenues de la police et une arme AK 47 ont été saisis lors d'un bouclage effectué par la police dans la nuit de samedi à dimanche 6 mars au quartier Mudzi-Pela à Bunia (Ituri). Ces sacs de chanvre, tenues de police et arme ont été retrouvés dans des maisons de civils. Trois personnes ont été interpellées, indique le major Abeli Mwangi.

Kasaï-Central: le déraillement d'un train fait un mort et quatre blessés. Le déraillement d'un train-passagers a fait un mort et quatre blessés dimanche 6 mars au Kasaï-Central. L'accident a eu lieu à 10 kilomètres de Kananga d'où venait le train qui se rendait à Lubumbashi. Cet accident ferroviaire aurait été provoqué par une importante quantité de sable qui s'est déversé sur le rail après une forte pluie, indique la Société nationale de chemin de fer du Congo(SNCC).

Lubero: 16 miliciens Maï-Maï se rendent à l'armée. Seize combattants du groupe Maï Maï La Fontaine se sont rendus vendredi 4 mars dernier à la base des Forces armées de la RDC (FARDC) à Kanyatsi, dans le territoire de Lubero au Nord-Kivu. Ils ont été transférés à Goma lundi 7 mars dans la matinée.

Mbuji-Mayi: 43 prisonniers «dangereux» transférés à Angenga et Ndolo. Quarante-trois détenus de la prison centrale de Mbuji-Mayi considérés comme « dangereux » ont été transférés le 29 février dernier aux prisons militaires de Ndolo, à Kinshasa, et d'Angenga, dans l'ex-province de l'Equateur. Selon les responsables de la prison centrale de Mbuji-Mayi, la décision de ce transfert a été prise par l'auditorat supérieur près la cour militaire du Kasaï-Oriental.

La rumeur d'une éruption volcanique crée la panique à Goma. La rumeur d'une éruption du volcan Nyiragongo a créé la panique lundi 7 mars dans la ville de Goma au Nord-Kivu. Les scientifiques de l'Observatoire volcanologique de Goma assurent qu'il n'y a pas eu d'éruption volcanique. Ils indiquent que depuis le 28 février dernier, une intense activité est observée dans le cratère du Nyiragongo. Les scientifiques de l'observatoire demandent aux habitants de ne pas paniquer et de vaquer normalement à leurs activités.

Haut-Uélé: 2 morts dans des accrochages entre jeunes et policiers à Durba. Deux personnes sont mortes et plusieurs autres blessées par balle au cours des échauffourées qui ont opposé, lundi 7 mars dans la matinée à Durba (Haut Uélé), des membres de la Ligue de jeunes de cette localité aux policiers. Selon des sources sur place, ces jeunes réclamaient que les autorités leur accordent des zones d'exploitation artisanale d'or comme elles leur auraient promis. Le président de la société civile locale, Odon Buleri, indique que la marche était pacifique jusqu'à l'intervention de la police qui a tenté de disperser les manifestants.

Des hommes armés tuent 6 personnes à Masisi. Six personnes ont été tuées et quatre autres blessées lors des incursions dans la nuit de dimanche à lundi 7 mars des hommes armés non encore identifiés dans deux villages du territoire de Masisi au Nord-Kivu.

RDC: controverse sur la convocation des députés provinciaux à Kinshasa. La Voix des sans voix (VSV) dénonce des menaces et intimidations qu'exercerait la Majorité présidentielle (MP) sur les députés provinciaux pour ne voter que les candidats MP aux postes de gouverneurs et vice-gouverneurs des vingt-et-une nouvelles provinces de la RDC. Dans un communiqué publié dimanche 6 mars à Kinshasa, cette ONG des droits de l'homme rappelle qu'il est du devoir de la Commission électorale nationale indépendance (Ceni) et des autorités congolaises de faire respecter scrupuleusement la liberté du vote et le critère de vote secret. En réaction, la Majorité présidentielle qualifie la dénonciation de la VSV de «malveillante et calomnieuse».

Kindu: des policiers traquent des filles « mal habillées ». Les éléments de la Police nationale congolaise (PNC) traquent, depuis vendredi 4 mars, des jeunes filles considérées comme «mal habillées », sans donner des critères d'un habillement décent. Selon des filles interrogées, ces éléments pourchassent les filles portant des collants, des pantalons, des petits chemisiers et des bustiers (appelés communément dos nus).

Mardi 8 mars.

Ban Ki-moon: «Donner aux femmes les moyens de devenir des agents du changement». A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme mardi 8 mars, le Secrétaire général des Nations unies a déploré la souffrance des femmes qui vivent dans les régions pauvres du monde. Pour Ban Ki-moon, la seule façon d'y remédier, c'est de «donner aux femmes les moyens de devenir des agents du changement.»

RDC: Dr Mukwege présentera à l'ONU une pétition contre l'impunité des violeurs. Le médecin congolais Denis Mukwege, reconnu pour son combat en faveur des femmes violées dans l'Est de la RDC, présentera ce mardi 8 mars aux Nations unies une pétition réclamant la fin de l'impunité pour les responsables de viols et d'abus sexuels dans son pays. La pétition, signée par environ 200 organisations, sera remise au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève à l'occasion de la Journée internationale des femmes, a précisé lundi le Belge Thierry Michel, coréalisateur du documentaire « L'homme qui répare les femmes » retraçant l'œuvre du Dr Mukwege. « Quand un Etat ne prend pas ses responsabilités, la communauté internationale doit le faire », a expliqué M. Michel lors d'une conférence à Genève.

Conflit Hutu-Nande: Julien Paluku note un retour au calme. Le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku affirme que le calme est revenu à Lubero, après des affrontements communautaires qui ont opposé les Hutu aux Nande. Par ailleurs, le gouverneur a menacé de fermer les médias et de traduire en justice les acteurs politiques et notables qui vont véhiculer les discours de haine et inciter les communautés Hutu et Nande à la violence.

Mbandaka: début de l'examen des recours des candidats gouverneurs recalés. La cour d'appel de Mbandaka a commencé lundi 7 mars l'examen des recours déposés par les candidats recalés à l'élection des gouverneurs de nouvelles provinces de l'ancien Equateur. La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a jugé irrecevables douze dossiers de candidature. D'après des sources judiciaires, les avocats de ces candidats recalés ont accusé la Ceni de n'avoir pas respecté les dispositions légales prévues pour la validation des candidatures à l'élection des gouverneurs.

Journée internationale de la femme : un culte organisé à Kinshasa. A l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, des femmes ont pris part, mardi 8 mars, à un culte d'action de grâce à la Cathédrale protestante du Centenaire à Kinshasa. Des autorités du pays ont également participé à ce culte. Après la messe d'action de grâce, une marche de santé doit être organisée de la Cathédrale au Palais de justice.

Goma : la journée internationale des droits des femmes célébrée à la prison de Munzenze. La division provinciale de la justice, les femmes du secteur de la justice, la Monusco et les agences du système des Nations unies ont organisé mardi 8 mars à Goma (Nord-Kivu), une journée en faveur des pensionnaires femmes de la prison centrale de Munzenze. D'après les organisateurs, l'objectif est de « redonner de l'espoir à ces détenues qui ont des droits tout en étant en prison ».

Kalemie : des militaires sensibilisés contre les violations des droits de l'enfant. Cent septante-trois militaires du 22eme groupement naval des Forces armées de la RDC (FARDC) à Kalemie (Tanganyika) ont été sensibilisés lundi 8 mars, sur la lutte contre les violations graves des droits de l'enfant en période des conflits armés.

Ituri: la majorité accusée « d'intimider » ses députés provinciaux. Les partis politiques de l'opposition en Ituri accusent la majorité d'intimider ses députés provinciaux à l'approche de l'élection du gouverneur de cette province prévue le 26 mars prochain. Ils accusent une délégation de la Majorité présidentielle (MP) qui s'est rendue dimanche 6 mars à Bunia en provenance de Kinshasa d'avoir menacé de dissoudre l'assemblée provinciale si les députés de la majorité ne votaient pas tous pour le candidat de leur famille politique. Pour l'opposition, cette démarche relève de l'intimidation et ne respecte pas les principes démocratiques.

Lubumbashi: le prix du maïs a doublé Le prix d'un sac de 25 kg de maïs a doublé à Lubumbashi (Haut Katanga) en quelques jours. Alors qu'il coûtait encore 9 000 francs congolais la semaine passée, ce sac de 25 kg se négocie actuellement à 18 000 voire 20 000 francs. A en croire les commerçants, la hausse du prix du maïs est occasionnée par une mesure du gouvernement zambien qui a interdit l'exportation de ce produit vers la RDC.

Kananga: la construction de la maison culturelle se fait attendre. Les travaux de construction de la maison culturelle de la ville de Kananga, chef-lieu du Kasai-Central, n'ont toujours pas commencé, plus d'un mois après la pose de la première pierre. Lancée officiellement le 11 février dernier, la construction de cet édifice public devrait durer environ quatorze mois. Elle devrait être financée à hauteur de 80 % par l'Association internationale des maires francophones et de 20% par la province du Kasai-Central.

RDC: les jeunes femmes encouragées à s'enrôler dans la police. Le colonel Lily Tambwe, commandant du commissariat urbain de la Gombe à Kinshasa, appelle les jeunes filles congolaises à s'enrôler dans la police. «Que les jeunes femmes soient nombreuses à s'inscrire pour que nous arrivions à atteindre 30% des femmes au sein de la police», a-t-elle souhaité, lors du culte d'action de grâce organisé en la cathédrale du centenaire protestant de Kinshasa à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme.

Lubumbashi: Moïse Katumbi accuse la police d'avoir encerclé l'église où il priait. L'ancien gouverneur de l'ex-province du Katanga, Moïse Katumbi, déplore le comportement de la police qui, d'après lui, a encerclé mardi 8 mars la Basilique Sainte Marie de la commune de la Kenya à Lubumbashi. Il était dans l'église en train de prier en compagnie de tous les membres de la plate-forme G7 à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme. Moïse Katumbi ajoute que la police a lancé des gaz lacrymogène à la foule qui le suivait après la messe.

Mercredi 9 mars.

Bukavu: libération de 50 prisonniers bénéficiaires d'amnistie. Cinquante prisonniers bénéficiaires de l'amnistie dans la province du Sud-Kivu ont été libérés lundi 7 mars à de la prison de Bukavu. Ces anciens détenus étaient écroués pour des faits insurrectionnels, faits de guerre et autres infractions politiques. Ils bénéficient de la loi d'amnistie signée par le président de la République en 2014. Selon Marcellin Cishambo, Soixante-deux autres prisonniers bénéficiaires d'amnistie vont aussi sortir «incessamment».

Election des gouverneurs: verdicts imminents dans les cours d'appel. Les arrêts sont attendus mercredi 9 mars à travers les cours d'appel sur le contentieux des candidats gouverneurs invalidés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). L'examen du contentieux s'est achevé dans la plupart des cours d'appel du pays. Les juridictions de Mbandaka, Lubumbashi et Kwilu délibèrent mais d'autres juridictions comme celle de Mbuji-Mayi statuent encore sur le contentieux. C'est en principe le 11 mars que la Ceni doit publier la liste définitive des candidats gouverneurs.

Elections-RDC : l'UE juge «crucial» le respect des droits de l'homme. Dans un communiqué publié mardi 8 mars à Kinshasa, l'Union européenne indique que «le respect des droits de l'homme et des libertés civiles est crucial afin de permettre des élections transparentes, apaisées et crédibles» en RDC. L'UE estime que la tâche de la Monusco de constater et de dénoncer les violations des droits de l'homme est «fondamentale».

Lualaba: 7 personnes portées disparues dans une mine de la KCC. Sept personnes sont portées disparues après un éboulement de terre survenu mardi 8 mars à la carrière Kov de l'entreprise minière Kamoto Copper Compagny (KCC) à 17 km de Kolwezi, dans la province du Lualaba. Ce bilan a été livré par les responsables de cette carrière qui disent poursuivre les recherches sur le site de l'accident. Ils ont souligné que cet éboulement de terre a également endommagé la sous-station et la station de pompage de la carrière.

Sécurité dans l'Est: Kamerhe fait part de ses inquiétudes à Matata. Le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, a fait part au Premier ministre Matata Ponyo, mardi 8 mars, de ses inquiétudes sur la sécurité dans l'Est de la RDC. A la tête d'une délégation de notables Nande et Hutu ainsi que des députés de l'Ituri, il a expliqué au chef du gouvernement les problèmes d'insécurité auxquels font face les habitants de la partie Nord de la province du Nord-Kivu et ceux de l'Ituri. A la fin de leurs discussions, l'ancien président de l'Assemblée nationale a déclaré être parti prévenir le Premier ministre de la «somalisation» de cette partie du pays.

La Fondation Clément Kisaka invite les Congolaises à imiter Kimpa Vita et Annuarite. A l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée mardi 8 mars, la Fondation Clément Kisaka appelle les femmes congolaises à suivre les exemples de Kimpa Vita et Annuarite Nengapeta. Clément Kisaka, président de cette fondation, fait remarquer que Kimpa Vita s'est illustrée par sa résistance à l'administration coloniale alors qu'Annuarite Nengapeta est connue pour sa dignité.

RDC: Elie Kapend souhaite la réouverture de la conférence nationale souveraine. Le président du Front pour la libération nationale du Congo (FLNC), Elie Kapend, souhaite la réouverture de la Conférence nationale souveraine (CNS) en RDC. Il a déclaré mardi 8 mars que ce forum peut instaurer les valeurs de base pour la protection et la promotion de la démocratie et conduire le pays à avoir des institutions stables. Au début des années 1990, une Conférence nationale souveraine avait réuni pendant une année et demie à Kinshasa des délégués représentant toutes les couches de la population pour trouver des solutions aux problèmes du pays. Ses résolutions n'ont jamais été sérieusement appliquées.

Des artisanes exposent leurs produits au stade d'Uvira. Des femmes artisanes exposent depuis mardi 8 mars des pagnes, paniers et foyers améliorés qu'elles fabriquent. Cette exposition organisée dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme va durer cinq jours.

Ituri: un prêt sollicité par le commissaire spécial fait polémique. Un prêt de 45 millions de dollars américains sollicité par le commissaire spécial de l'Ituri, Abdallah Pene Mbaka, auprès du gouvernement central pour prévenir le conflit entre les communautés Hema et Lendu fait polémique. Dans une lettre adressée au ministre de l'Intérieur en janvier dernier, le commissaire spécial explique que cet argent devrait permettre de : aménager des pâturages collectifs dans chaque chefferie de la province, aménager des foyers agricoles afin d'éviter des contacts entre agriculteurs et éleveurs, implanter des forages d'eau potable, créer des zones tampons garnies d'arbres pour séparer des pâturages collectifs et les foyers agricoles. Selon lui, l'aménagement de ces pâturages préviendrait les conflits entre Hema (majoritairement éleveurs) et Lendu (majoritairement agriculteurs) qui se disputent les terres.

Election des gouverneurs: la Cour d'appel de Lubumbashi a rendu son arrêt. La Cour d'appel de Lubumbashi a rendu mardi 8 mars son arrêt sur les recours introduits par les candidats à l'élection des gouverneurs dans les provinces issues du démembrement de l'ex-Katanga. Elle a rejeté les recours de sept candidats indépendants. Il s'agit de Cyrille Nduwa, Paulin Mwewa, Edmond Mbaz a Mbag, Barthelemy Mumba Gama, Mbululwa Mpombo, Lenge Masangu et Tholes Tshigudu.

Walikale: les femmes invitées à persuader les jeunes à quitter les groupes armés. L'administrateur de Walikale (Nord-Kivu), Marie-Claire Bangwene, a appelé mardi 8 mars les femmes de ce territoire à s'impliquer pour persuader les jeunes à quitter les groupes armés qui opèrent dans cette région.

Ituri: une personne tuée dans une attaque attribuée aux miliciens FRPI. Des hommes armés identifiés aux miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont fait une incursion la nuit de dimanche à lundi 7 mars dans quatre villages au sud d'Irumu (Ituri). Une personne a été tuée, de l'argent, des chèvres, des poules, des cochons et des habits ont également été emportés.

Kinshasa: inauguration du monument du cinquantenaire de l'Université protestante. Le Premier ministre Augustin Matata Ponyo a inauguré, samedi 27 février dernier à Kinshasa, le monument symbolisant le cinquantenaire de l'Université protestante au Congo (UPC). Ce monument représente un enfant qui lâche une colombe vers le ciel.

Une mission belge de la cellule d'anti blanchiment à Kinshasa. En séjour à Kinshasa depuis le week end dernier, une mission belge de la cellule d'anti blanchiment et de lutte contre le terrorisme a rencontré mardi 8 mars le ministre des Finances, Henri Yav Mulang. «C'est tout simplement sur demande de la RDC pour partager l'expérience sur la bonne pratique dans la lutte contre la criminalité financière et le terrorisme», a déclaré

Philippe de Muelenaere, vice-président de cette cellule. Selon lui, l'objectif consiste aussi à faire adhérer la RDC à cette structure qui lutte contre le blanchiment d'argent. Cette délégation va séjourner pendant dix jours en RDC et va rencontrer plusieurs autres autorités du pays.

Global Witness sort un film contre l'exploitation du pétrole dans le lac Edouard. L'ONG Global Witness en Ouganda a lancé, mercredi 9 mars, un film qui relaie la campagne de protestation contre le projet d'exploitation du pétrole dans le lac Edouard, initié par l'Ouganda. Ce film qui dure 1 minute 18 secondes lancé sur Internet et les réseaux sociaux a pour titre: « Virunga : Une nouvelle menace ». Pour les responsables de cette organisation en Ouganda, cette campagne vise à empêcher les forages pétroliers dans le lac Edouard, frontière naturelle entre la RDC et l'Ouganda. Le 26 février, le gouvernement ougandais a rendu public la liste des sept compagnies ayant soumissionné auprès de lui en vue d'obtenir de nouvelles licences pétrolières. Une des licences concerne le bloc Ngaji, qui couvre 30 pourcents du lac Edouard et une bonne partie du Parc national Queen Elizabeth, frontalier au Parc national des Virunga en RDC. Selon le communiqué de Global Witness, le paysage des Virunga est l'une des zones du globe les plus riches en biodiversité. Il abrite la plupart des espèces en péril, emblématiques de l'Afrique, notamment des hippopotames, les éléphants et une partie des derniers gorilles de montagne que compte encore la planète. Le lac Edouard constitue aussi une source vitale de nourriture pour plus de 200 000 personnes et ses eaux alimentent le fleuve Nil, souligne l'ONG. Global Witness montre dans ce court film que le forage du pétrole dans le bloc Ngaji met en péril toute l'étendue des eaux du lac Edouard. Les responsables de l'Institut congolais de la conservation pour la nature (ICCN) avaient déjà déclaré à Radio Okapi que l'Unesco s'était déjà opposé à tout projet d'exploitation pétrolière dans le parc national des Virunga.

Sud-Kivu: des miliciens démobilisés retournent en brousse. Le processus de reddition des combattants des groupes armés piétine depuis quelques jours au Sud-Kivu dans l'est de la RDC. La plupart des miliciens qui s'étaient prononcés pour leur reddition seraient en train de retourner en brousse, au motif que leur sort à la vie civile n'est pas rassurant. A Shabunda comme à Kalehe, la société civile exige de l'Etat congolais, un mécanisme clair d'encadrement des combattants qui acceptent de se rendre.

Conflit Nande-Hutu: la Monusco encourage la médiation conduite par Vital Kamerhe. La Monusc appuie « toutes les bonnes initiatives » visant à mettre un terme au conflit entre les Nande et Hutu dans les territoires de Rutshuru et de Lubero au Nord-Kivu. Le porte-parole de la mission onusienne, Felix Prosper Basse l'a affirmé mercredi 9 mars, en réaction à une mission de médiation et de sensibilisation composée des députés, de chefs coutumiers et de quelques représentants de la société civile sous la conduite de l'opposant Vital Kamhere, président de l'Union pour la nation congolaise (UNC).

Haut-Uele: le Gouvernement appelé à accorder des espaces aux exploitants artisanaux de l'or à Durba. La Commission épiscopale des ressources naturelles (CERN) exhorte le gouvernement à trouver un espace pour les exploitants artisanaux de l'or à Durba dans la province du Haut-Uele. Cette structure réagissait aux échauffourées qui ont opposé lundi 7 mars à Durba (Haut-Uele), des membres de la Ligue de jeunes de cette localité aux policiers. Ces jeunes réclamaient des autorités quelques zones d'exploitation artisanale d'or, comme elles les leur auraient promises. Ils dénonçaient aussi la situation tragique que vit la population affectée par l'exploitation de l'or par Kibali Gold Mining du fait de l'interdiction légale de leur cohabitation. Pour éviter que la crise s'amplifie, CERN invite le gouvernement à trouver un espace au sein de la concession de Kibali pour permettre aux exploitants artisanaux de continuer à exploiter de l'or.

Jeudi 10 mars.

RDC: des rebelles FDLR et Mai-Mai Pareco sévissent au sud de Lubero. Des combattants FDLR coalisés aux Mai-Mai Pareco de l'UPCP sont signalés depuis trois semaines sur l'axe Bingi-Kasugho dans le territoire de Lubero. L'administrateur du territoire, Bokele Joy a dénoncé mercredi 9 mars les violences qu'ils font subir à population locale. Il a demandé que la traque menée par les Forces armées de la RDC (FARDC) soit généralisée dans la région, afin de mettre fin à l'activisme de ces combattants. Deux enseignantes ont été violées la semaine dernière à Bingi et un homme blessé à la machette par ces combattants. Sans compter, les travaux forcés qu'ils imposent aux habitants, a dénoncé Bokele Joy.

Adoption internationale en RDC: 600 enfants autorisés à quitter le pays. Six cents enfants congolais adoptés par des couples étrangers ont été autorisés à quitter la République démocratique du Congo, où ils attendent depuis plus de deux ans et demi, a-t-on indiqué mercredi de source officielle. « Depuis janvier, la commission interministérielle [chargée de statuer sur les dossiers d'adoption bouclés avant le moratoire] a examiné environ 900 dossiers » et « un total de 600 dossiers ont reçu [son] aval », a-t-on indiqué au ministère de l'Intérieur.

Mitwaba: un chef milicien se rend à l'armée. Le chef milicien Maï-Maï, Ngombe Musemwa, s'est rendu mardi 8 mars à l'armée dans le groupement Kitobo à Mitwaba (Haut Katanga). Des sources locales rapportent qu'il était accompagné de membres de sa famille et certains de ses proches lorsqu'il s'est rendu.

RDC: « Il est difficile » d'organiser la présidentielle dans le délai. La société civile « Force vive » de Kinshasa demande au gouvernement et au Parlement de saisir la Cour constitutionnelle pour qu'elle « constate » dans un arrêt l'impossibilité d'organiser l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel. Le deuxième et dernier mandat de l'actuel chef de l'Etat congolais Joseph Kabila s'achève en décembre prochain. « Il est difficile qu'on puisse convoquer l'élection présidentielle dans le délai prévu par la constitution », affirme Carlos Mupili, coordonnateur de la société civile « Force vive » de Kinshasa. Pour lui, le gouvernement ou l'une des chambres du Parlement doit plaider auprès de la Cour constitutionnelle « le cas de force majeure ». En février 2015, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) avait publié un calendrier électoral fixant l'élection présidentielle au 27 février 2016. Mais aucune élection prévue dans ce calendrier n'a encore été organisée. La Ceni annonce depuis plusieurs mois la publication d'un calendrier « réaménagé ».

RDC : Maker Mwangu lance la campagne «Tombola bendele». Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté, Maker Mwangu, a lancé mercredi 9 mars à Kinshasa une campagne de sensibilisation aux valeurs citoyennes et patriotiques en RDC. Selon le ministre, cette campagne dénommée «Tombola Bendele» (hisser le drapeau, en français), met un accent particulier sur le drapeau national, l'un des symboles de la souveraineté du pays.

Election gouverneurs: la cour d'appel de Mbandaka confirme les décisions de la Ceni. Dans son arrêt rendu mercredi 9 mars au sujet des recours introduits par des candidats à l'élection des gouverneurs de nouvelles provinces issues du démembrement de l'Equateur, la Cour d'appel de Mbandaka a confirmé les décisions de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Cette dernière avait recalé certains candidats. Tous les candidats indépendants retenus par la Ceni et dont les candidatures étaient contestées par des partis politiques ont eu gain de cause. Leurs candidatures ont été confirmées.

Le G7 et Moïse Katumbi réclament «une requalification» de la composition de la Ceni. Dans un communiqué publié mercredi 9 mars à Lubumbashi, les leaders des partis membres du G7 et l'ancien gouverneur Moïse Katumbi ont remis en cause l'indépendance et l'impartialité de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Ils demandent « une requalification urgente de la composition actuelle de la Ceni et un meilleur encadrement des juridictions chargées du contentieux électoral ».

Cinq cas suspects de fièvre jaune enregistrés au Kongo-Central. Cinq cas suspects de fièvre jaune ont été enregistrés dans la province du Kongo-Central, rapportent des sources médicales qui font état de deux morts. Selon le médecin inspecteur provincial, docteur Oscar Mavila, tous les cas signalés proviendraient de l'Angola voisin.

Ex-Katanga: Mwenze Kongolo dénonce «l'oppression» subie par l'opposition. Le président du Parti kabiliste (PK), Mwenze Kongolo, dénonce « l'oppression » dont font l'objet des leaders de l'opposition dans l'ex-Katanga. « Aujourd'hui c'est Moïse Katumbi dont les enfants sont mis en garde à vue à l'aéroport, empêchés de pouvoir sortir et aller au village. Les militants de Kyungu ont été emprisonnés pour avoir manifesté. Et, c'est aussi le G7 qui a été encerclé lors d'une messe organisée à l'occasion du mois de la femme juste pour créer un climat d'oppression », a déploré Mwenze Kongolo, invitant « le peuple katangais » à la vigilance. **La police s'est déployée à la basilique Ste Marie « à titre préventif ».** Le chef de la police dans le Haut-Katanga, général Jean Bosco Galenga, a fait savoir que c'était un déploiement « préventif ». Il affirme que ces policiers ont été déployés pour prévenir tout débordement. « La police s'est déployée à titre préventif et c'est parmi ses obligations. Qu'elle soit invitée ou non, voulue ou pas, la police est tenue d'être à portée de tout.

Kongolo: les vacataires de la SNCC réclament le paiement des arriérés de salaire. Une centaine de vacataires de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC) à Kongolo (Tanganyika) réclament le paiement d'environ quatre ans d'arriérés de salaire. Pour exprimer leur colère, ils se sont couchés sur la voie ferrée mercredi 9 mars, empêchant le train-marchandises de se rendre à Kalemie. Cette grogne intervient après celle des vacataires de Nyunzu, Kalemie et Kabalo.

La cour d'appel de Kisangani rejette 3 des 5 recours des candidats gouverneurs. La cour d'appel de Kisangani a rejeté mercredi 9 mars trois recours sur les cinq introduits par des candidats gouverneurs dans les provinces issues du démembrement de la Province Orientale. Drandu Annie et Giyo Abolono Michel dont les

dossiers de candidature avaient été rejetés par la commission électorale ont obtenu gain de cause. Ils vont se présenter à l'élection.

L'ITIE décerne un prix à la RDC pour ses efforts de transparence. La RDC a reçu du processus de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) International, le prix sur la déclaration de la propriété réelle, en référence aux publications officielles de la RDC qui permettent de reconnaître les vrais propriétaires des entreprises du secteur minier et pétrolier. Ce prix a été officiellement présenté jeudi 10 mars à Kinshasa, au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Mines, Martin Kabwelulu. «Par propriétaires réels, il faut comprendre, qu'il y a des entreprises en RDC comme partout ailleurs, qui arrivent pour investir, mais on ne connaît pas qui est à la tête. Lorsque ceux qui sont vrais propriétaires ont de l'influence dans la politique, ils peuvent influencer sur le paiement des taxes», explique Mack Dumba, coordonnateur national de l'ITIE /RDC. Selon lui, ce prix est aussi décerné à RDC pour les efforts fournis dans la divulgation de revenus du secteur extractif.

Vendredi 11 mars.

RDC: 7 militants de Lucha acquittés, 2 condamnés à trois mois de prison. Deux jeunes militants du mouvement pro-démocratie Lutte pour le changement (Lucha), arrêtés en décembre 2015, ont été condamnés à trois mois de servitude pénale et au paiement de 100.000 francs congolais (près de 110 dollars américains) d'amende. Leurs sept coaccusés ont été acquittés pour faits non établis, selon le verdict rendu jeudi 10 mars par le tribunal de grande instance de Goma. La défense a fait part de son intention d'aller en appel. A l'issue du procès, Me Jean-Paul Lumbulumbu, avocat de la défense, a dénoncé ce qu'il qualifie d'acharnement des autorités politiques sur les activistes de la Lucha.

RDC : plaidoyer pour la relance du processus de révision du code minier. Une quarantaine d'organisations de la société civile œuvrant dans le secteur des ressources naturelles, invite le Premier ministre Augustin Matata Ponyo à relancer le processus de la révision du code minier en vue de l'adoption d'un texte qu'elles estiment plus favorable au trésor public et aux populations congolaises.

Kinshasa : sit-in des médecins pour réclamer des primes de risque. Cinq cents soixante-cinq médecins ont observé jeudi 10 mars un sit-in devant le bureau du ministre de la santé à Kinshasa. Ils réclament le paiement de leurs primes de risque qu'ils ne touchent plus depuis 4 ans.

Haut-Lomami : la société civile demande les moyens pour le développement de la province. La société civile appelle le gouvernement central à doter la nouvelle province de Haut-Lomami des moyens nécessaires pour amorcer son développement. Au cours d'un point de presse tenue jeudi 10 mars à Kamina, le président de la société civile, Delta Kalenga a indiqué que trois ans après l'installation du commissaire spécial et ses adjoints, aucun changement n'a été constaté dans cette nouvelle province issue du démembrement.

Election des gouverneurs : la Ceni publie la liste définitive des candidats. La commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié vendredi 11 mars la liste définitive des soixante-six candidats à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de 21 nouvelles provinces. Ce scrutin est prévu le 26 mars. La publication de cette liste est intervenue au lendemain de la fin de traitement des recours dans les différents Cours d'Appel.

Selon le rapporteur de la Ceni, Jean Pierre Kalamba, des 41 recours déposés dans les cours d'appel, 10 requêtes ont été jugés recevables et fondés, 18 recevables mais non fondés, 10 irrecevables et 3 cas de désistement. Le nombre de dossiers des candidatures varie entre un et sept dans les différentes provinces.

Goma : Mme Lise Filiatrault visite les femmes victimes des violences sexuelles. La sous ministre adjointe des Affaires mondiales du gouvernement canadien Mme Lise Filiatrault a achevé jeudi 10 mars, sa visite de deux jours à Goma (Nord-Kivu). Accompagnée de l'ambassadrice du Canada en RDC, Mme Ginette Martin, la délégation a visité l'hôpital de Keshyero qui encadre 726 femmes victimes des violences sexuelles.

RDC: le président du Sénat assurera l'intérim du chef de l'Etat en cas de vacance, estime le prof Tshibangu Kalala. Le professeur Tshibangu Kalala désavoue la démarche de la société civile force vive, proposant au gouvernement et au parlement de saisir la Cour constitutionnelle pour obtenir la prolongation de la date de l'élection présidentielle au-delà de décembre 2016. Si l'élection présidentielle n'est pas organisée en novembre prochain, le président du Sénat assurera l'intérim du Chef de l'Etat pour organiser les élections dans une période de 120 jours comme le prévoit la constitution, a-t-il estimée dans Dialogue entre Congolais.

Mbandaka : la loi sur la conservation de la nature expliquée aux OPJ. Vingt-cinq Officiers de police judiciaire (OPJ) des services œuvrant aux frontières, ports et aéroports, à Mbandaka (Equateur) ont participé du 9 au 10 mars à un atelier de renforcement des capacités sur les principes d'application de la loi sur la conservation de la nature. Ces travaux ont été organisés par le Fonds mondial pour la nature (WWF), avec l'appui de l'USAID et du ministère norvégien de l'Environnement. Le procureur de la République près le parquet de grande instance de Mbandaka, Paulin Munene, estime que cette loi datant du 11 février 2014, n'est pas bien connue, moins encore appliquée par les services habilités à le faire.

Kwango : un mort et deux disparus en deux semaines à Kahemba. L'administrateur du territoire de Kahemba (situé à environ 445 Km au sud de la ville de Kikwit) dans la province du Kwango, s'inquiète du climat d'insécurité qui prévaut dans sa juridiction. En l'espace de deux semaines, une femme a été tuée par des inconnus et deux filles âgées de 13 et 17 ans sont portées disparues.

Elections de gouverneurs: la Ceni fixe la campagne électorale du 22 au 24 mars. La campagne électorale des candidats gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces est fixée du 22 au 24 mars prochain. Le vice-président de la Ceni a fait cette annonce, vendredi 11 mars, à Kinshasa. Il a précisé que cette campagne se déroulera uniquement dans les parlements provinciaux et non au-delà.

La Zambie n'a pas interdit l'exportation de maïs vers la RDC. La République de Zambie n'a pas interdit l'exportation de la farine de maïs vers la RDC, a déclaré jeudi 10 mars le consul général de ce pays à Lubumbashi (Haut-Katanga), Davies Sankwana. Selon lui, c'est plutôt les opérateurs économiques zambiens, propriétaires des minoteries qui bloquent leurs stocks de maïs.

Tshopo: une trentaine de décès dus à la diarrhée en un mois. La diarrhée a fait plus de trois cents cas et une trentaine de décès, en l'espace d'un mois, dans la province de la Tshopo. Le chef de bureau de l'hygiène et assainissement à la division provinciale de la santé Tshopo a livré ces chiffres, vendredi 11 mars, à Kisangani. Il a indiqué que le territoire le plus touché est celui de Basoko, à 280 km de Kisangani, avec trois cent quarante cas et trente morts.

Lubumbashi : l'Intersyndicale de la Gécamines satisfaite de la conservation des avantages sociaux. L'Intersyndicale de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) exprime sa satisfaction après la signature, jeudi 10 mars, de la nouvelle convention collective de cette société parce que tous ses avantages acquis ont été respectés et préservés. Pour le président de cette organisation, Meshack Kasongo Mabwisha, cette convention collective garantit les avantages des travailleurs, clarifie et pose des bases solides pour l'avenir de la Gécamines et des travailleurs.

RDC: le CEEC acquiert 10 nouvelles machines pour ses laboratoires. Le Centre d'expertise, d'évaluation et de certification des matières précieuses et semi précieuses (CEEC) a acquis dix nouvelles machines pour ses laboratoires. Il s'agit notamment de spectromètres à rayon X.

Samedi 12 mars.

Haut-Katanga: Mgr Muteba accuse des sujets chinois d'exploitation illicite du bois rouge. L'évêque de Kilwa-Kasenga, Monseigneur Fulgence Muteba, a accusé vendredi 11 mars des ressortissants chinois d'exploitation illicite du bois rouge dans les territoires de Kasenga et Pweto (Haut-Katanga). Le prélat catholique a qualifié cette exploitation de "pillage des ressources naturelles de la RDC et destruction de la forêt".

RDC : malade, Chalupa privé de passeport pour des soins à l'étranger. «Pierre-Jacques Chalupa est très malade. Et depuis trois jours, il ne mange plus et ne boit plus », a annoncé vendredi 11 mars le président ad intérim de l'Action pour la démocratie et le développement du Congo, le parti de Pierre-Jacques Chalupa. Ce dernier ne peut même pas voyager, son passeport ayant été confisqué par les autorités congolaises. Et les démarches entreprises auprès de ces dernières n'ont pas abouti, selon la même source. L'opposant Chalupa, 67 ans, avait été arrêté le 2 février 2012 puis libéré en 2013, après 19 mois d'emprisonnement. Il avait été poursuivi pour détention d'une fausse attestation d'acquisition de la nationalité congolaise, d'une fausse carte d'électeur et d'un faux passeport congolais. Pierre-Jacques Chalupa avait été élu député en 2006, avant d'être invalidé en 2007 après le recomptage des voix.

Lubumbashi: fermeture de VTK, la radio – télévision de Kyungu wa Kumwanza. La chaîne de radio et télévision «La voix du Katanga» (VKT), appartenant à l'opposant Gabriel Kyungu wa Kumwanza, a été fermée

depuis vendredi 11 mars. Le responsable de ce media estime que cette décision ne se justifie pas aussi longtemps que la chaîne VKT fonctionne dans la légalité : «Je vous garantis que nous avons les documents. Nous avons l'autorisation qui nous a été accordée par Moïse Katumbi alors gouverneur de la province. Nous avons aussi les documents signés par le défunt vice-Premier et ministre PNTIC Alphonse Koyagiabo». Dieudonné Bamuina dénonce également des actes d'intimidations et menaces dont ses journalistes sont victimes de la part des personnes non identifiées.

RDC: la majorité salue la liste de candidats gouverneurs, l'opposition crie au «retour du parti-Etat». La Majorité présidentielle (MP) et la dynamique de l'opposition n'émettent pas sur la même longueur d'ondes sur la liste définitive de candidats gouverneurs et vice-gouverneurs des 21 nouvelles provinces de la RDC publiée vendredi 11 mars par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). La MP se félicite de voir notamment les candidatures de tous ses membres proposés validés par la Ceni. De son côté, l'opposition redoute un «retour du parti-Etat en RDC». Le porte-parole de la MP, André-Alain Atundu, parle d'une victoire préliminaire de sa formation politique : «Maintenant que nous venons de gagner la bataille préliminaire en terminant en pole position, nous nous préparons à confirmer ce leadership en raflant la mise de vingt-et-une provinces, si possible.».

Ituri: 100 orpailleurs échappent à un ensevelissement à Mongwalu. Plus de cent orpailleurs sont restés coincés pendant plusieurs heures, de mercredi à jeudi 10 mars, dans la mine souterraine de Makala, après un éboulement qui a bouché toute voie d'accès à ces personnes. Ces gens ont eu la vie sauve grâce à l'intervention de leurs collègues qui ont travaillé d'arrache-pied pour dégager la voie d'accès, d'après le chef de cité minière de Mongwalu située à 80 kilomètres au nord de Bunia. Tous sont sortis sains et saufs. «Heureusement que c'est une grande chambre. Il y avait suffisamment d'oxygène», a-t-il expliqué. Pourtant, cette mine qui date de l'époque coloniale a été fermée et interdite à l'exploitation.

RDC: le député Christian Badibangi inhumé à Dimbelenge. Décédé le 27 février dernier à Kinshasa, le député national Christian Badibangi Anu Webe a été porté en terre, vendredi 11 mars, dans la cité de Munkamba, en territoire de Dimbelenge (Kasaï Central).

Election des gouverneurs: les députés de la Tshopo appelés à faire un bon choix. A deux semaines de l'élection des gouverneurs de nouvelles provinces, les étudiants de la Tshopo recommandent aux députés provinciaux à faire un bon choix. Ce scrutin est fixé au 26 mars. Ces étudiants appellent également les députés provinciaux à bannir, pour le choix de dirigeants de la province, la complaisance, la médiocrité, les appartenances politiques préjudiciables et surtout la pratique avilissante de pas de portes.

Uvira: un chef milicien se rend aux FARDC. A Bafuliru, en Territoire d'Uvira (Sud-Kivu), le chef d'un groupe de défense locale s'est rendu, il y a quelques jours, aux Forces armées de la RDC (FARDC). Ce chef milicien a fait reddition avec 20 combattants et 13 armes AKA 47.

Kinshasa-Matadi: le train de la SCTP a transporté plus de 12 700 passagers en 7 mois. Le train de la Société commerciale des transports et ports (SCTP), desservant la ligne Kinshasa-Matadi, a transporté plus de 12 700 passagers en sept mois. Il entend, dans les jours à venir, non seulement ajouter une nouvelle rotation, mais surtout redonner la confiance à la population qui emprunte ce moyen de locomotion pour atteindre la ville portuaire de Matadi.

Dimanche 13 mars.

L'ONU renforce les mesures contre les abus sexuels commis par les casques bleus. Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté vendredi 11 mars à New-York une résolution renforçant les mesures contre les abus sexuels commis par les casques bleus, pendant leurs missions de paix dans le monde. La résolution proposée par les Etats-Unis prévoit notamment le rapatriement d'une unité entière lorsqu'il existe « des preuves crédibles de cas répandus ou systématiques d'exploitation et d'atteintes sexuelles ». Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon a, par la voie de son porte-parole, estimé que l'adoption de cette résolution est « une étape importante dans nos efforts collectifs pour lutter contre les terribles dégâts causés aux victimes ».

Dialogue national: le comité préparatoire doit être mis en place avant fin mars, selon l'OPR. « Si d'ici le 30 mars prochain, le comité préparatoire du dialogue national n'est pas mis en place, Edem Kodjo devra être éconduit et qu'on déclare impossible la tenue du dialogue et la fin du processus électoral ». C'est l'ultimatum lancé samedi 12 mars par la plateforme Opposition patriotique républicaine (OPR). Le président de l'OPR, Sylvanus Mushi Bonane, estime que le comité préparatoire de ce dialogue annoncé depuis plusieurs mois par le chef de l'Etat doit être désigné d'ici le 30 mars prochain.

Banza Mukalay: «Après décembre 2016, il ne peut y avoir vacance de pouvoir». Banza Mukalay, président de l'Union pour le développement du Congo (UDECO), un parti de la Majorité présidentielle, affirme « qu'à l'allure où vont les choses », les élections ne seront pas organisées à cause notamment de la révision du fichier électoral, de l'enregistrement de nouveaux majeurs et du problème financier. Mais selon lui, même si la présidentielle n'est pas organisée, il n'y aura pas de vacance de pouvoir. Pour lui, le président Kabila va rester au pouvoir jusqu'à l'élection du nouveau chef de l'Etat.

La dépouille de Mgr Kumuondala acheminée à Mbandaka. La dépouille de l'archevêque de Mbandaka-Bikoro, Mgr Joseph Kumuondala, a été acheminée samedi 12 mars à Mbandaka dans la province de l'Equateur. Le prélat est décédé il y a une semaine à Kinshasa où il était soigné.

Les jeux salésiens débutent à Goma. La congrégation des Pères salésiens a lancé samedi 12 mars à Goma la deuxième édition des Jeux Salésiens au Nord-Kivu. Des élèves de trente-quatre écoles primaires et secondaires, conventionnées catholiques pour la plupart, vont participer à ces jeux qui se déroulent à Goma jusqu'au 17 mai prochain. Pendant ces jeux, les écoles vont s'affronter au foot, au basket et au volley-ball. Des concours d'orthographe ainsi que des compétitions de génies en herbe vont également être organisés. Le but de ces jeux est de promouvoir l'éducation par le sport afin de « créer un climat de paix, d'entente, d'amitié et de fraternité ».

Ituri: la Monusco initie un projet pour prévenir les conflits communautaires. La Monusco a présenté vendredi 11 mars un projet d'appui au dialogue communautaire, à la prévention et à la gestion des conflits entre les communautés en Ituri (Hema, Lendu – Bindi, Lesse et Yira). Pour M'hand Ladjouzi, chef du bureau de la Monusco à Bunia, ce projet a été lancé à la suite du constat que les conflits communautaires persistaient.

Dungu: des femmes protestent contre les enlèvements d'enfants. Des femmes du territoire de Dungu (Haut-Uele) ont manifesté samedi 12 mars pour dénoncer les enlèvements d'enfants par les rebelles ougandais de la LRA. Elles ont organisé une marche pacifique dans les artères de la cité de Dungu. Selon des sources de la société civile locale, ces femmes estiment à 1 000 le nombre d'enfants enlevés l'année passée. Quatre cents d'entre eux auraient été libérés par la suite.

Ex-Equateur: le MLC remporte la présidence de trois assemblées provinciales. Le MLC remporte la présidence des bureaux définitifs des assemblées provinciales du Nord-Ubangi, de la Mongala et de la Tshuapa. Dans le Sud-Ubangi, c'est le PPRD qui a remporté la présidence de l'assemblée provinciale alors que dans la nouvelle province de l'Equateur, c'est un indépendant qui a été élu président. C'est le résultat des élections des membres des bureaux définitifs des assemblées des provinces issues du démembrement de l'Equateur.

Ex-Kasaï-Oriental: la MP remporte la présidence de trois assemblées provinciales. Des membres des partis de la Majorité présidentielle ont été élus samedi 12 mars à la présidence de toutes les trois assemblées des provinces issues du démembrement du Kasaï-Oriental.

Trois personnes abattues à Rutshuru. Trois personnes ont été tuées par balle dans une embuscade tendue samedi 12 mars par des hommes armés à un camion transportant des commerçants dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). Des hommes armés identifiés comme des FDLR ont surgi de la brousse au niveau de Kishishe et ont ouvert le feu sur le camion.

Nord-Kivu: 12 blessés après une pluie torrentielle à Oïcha. Douze personnes ont été blessées à la suite de la pluie qui s'est abattue, vendredi 12 mars, dans la cité de d'Oïcha, située à environ 20km au Nord de la ville de Beni (Nord-Kivu). Cette pluie a également endommagé quatre-vingt-quatre salles de classe, quatre structures de santé, dont le centre pour handicapés et deux cent vingt-cinq maisons.

RDC: la MP gagne la présidence de 80% des Assemblées provinciales. La Majorité présidentielle (MP) a remporté, samedi 12 mars, la présidence de dix-sept Assemblées provinciales des vingt-et-une nouvelles provinces, soit 80%. L'opposition, avec le Mouvement de libération du Congo (MLC), n'a gagné que la présidence de trois Assemblées provinciales et la présidence d'une seule Assemblée est enlevée par un candidat indépendant.

Tshuapa: un cantonnier de la Caritas Congo meurt à Ikela. Un cantonnier de la Caritas Congo est décédé, vendredi 12 mars, à Ikela (Tshuapa) des suites de la malnutrition. Cet ouvrier, originaire de Mweka (Ex-Kasaï-Occidental), attendait son salaire après avoir travaillé dans le projet Caritas de réhabilitation de la

route Ikela-Lomela-Opala. Ce projet a pris fin depuis avril 2015, mais les travailleurs continuent d'attendre le paiement de leurs salaires avant de retourner dans leurs milieux d'origine, affirment des sources concordantes.

Lundi 14 mars.

Eale Mboyo appelle à la fin des préjugés sur les femmes. Philomène Astrid Eale Mboyo, chef de division urbaine du genre, femme et famille de la ville de Kinshasa, a appelé dimanche 13 mars les Congolais à lutter contre les préjugés sur les femmes. Elle estime que certains préjugés véhiculés au sein de la société freinent l'ascension des femmes dans les sphères de prise de décision. Elle désapprouve notamment certains aphorismes au sujet des femmes appris aux enfants dès leur jeune âge.

La fin des travaux de construction de la centrale de Kakobola annoncée pour fin mars. Le ministre de l'Energie et des Ressources hydrauliques, Jeannot Matadi Nenga, annonce que la fin des travaux de construction de la centrale électrique de Kakobola interviendra à la fin du mois de mars. Il a visité dimanche 13 mars le site de construction de cette centrale dans le territoire de Gungu (Kwilu). La centrale hydroélectrique de Kakobola a une capacité de neuf mégawatts qui vont être utilisés pour desservir les villes de Kikwit, Gungu et Idiofa qui connaissent des difficultés d'accès à l'énergie électrique. Les travaux de constructions de cette centrale avaient été lancés en 2014. Leur coût est estimé à 55 millions de dollars américains.

Irumu: les autorités coutumières accusent les FRPI de vol et de meurtre. Les autorités coutumières de Bahema Boga et Bahema Mitego au Sud du territoire d'Irumu (Ituri) déplorent des cas de vol, viol et meurtre commis par des miliciens de la Force de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI).

Kisangani: le gilet de sauvetage désormais obligatoire dans les embarcations. Le comité urbain de sécurité a décidé samedi 12 mars que chaque passager qui prend place dans une pirogue motorisée doit désormais porter un gilet de sauvetage pour traverser le fleuve Congo à Kisangani. Il a également décidé que les conducteurs de pirogues soient munis de torches et de pagaies en permanence pour éviter des accidents pendant la nuit.

Bukavu: plaidoyer pour la gratuité du dépistage du cancer. Le gynécologue principal de l'hôpital général de référence de Bukavu, le Dr Jean-Yves Balungu Baderha, plaide pour la mise en place d'une politique nationale de dépistage gratuit des femmes malades de cancer du sein et du col de l'utérus. Le médecin affirme que la plupart de malades de cancer reçus à l'hôpital général de référence de Bukavu en 2015 avait atteint un stade clinique très avancé.

Monseigneur Joseph Kumuondala inhumé à Mbandaka. Monseigneur Joseph Kumuondala, archevêque de Mbandaka-Bikoro, a été inhumé ce lundi 14 mars à Mbandaka dans un caveau érigé au sanctuaire de la cathédrale Saint-Eugène. Le prélat catholique était décédé le 5 mars dernier à Kinshasa de suite d'une longue maladie.

Nord-Kivu: une jeune déplacée enlevée par un chef milicien. Un chef de la milice Maï-Maï Nyatura a enlevé samedi 12 mars dans la soirée une fille âgée de 22 ans dans le camp de déplacés de Mpati dans le territoire de Masisi. Selon la police, le chef milicien, dénommé « Benjamin », aurait refusé de libérer la jeune fille, expliquant qu'elle est désormais sa compagne.

Parc des Virunga: 7 morts dans une attaque des miliciens. Sept personnes ont été tuées samedi 12 mars dans une attaque simultanée perpétrée par des présumés Maï-Maï, un groupe local d'autodéfense, et des rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) contre trois positions de la force conjointe FARDC-Eco-gardes de l'Institut Congolais pour la conservation de la nature (ICCN), à Chondo et Kawu, deux localités situées à cheval entre les territoires de Rutshuru et Lubero, aux abords du lac Edouard dans le parc national des Virunga.

Sud-Kivu: nouvelle attaque armée de la base de MSF à Baraka. L'ONG Médecins sans frontières (MSF)-Hollande a procédé à la réduction de ses opérations à Baraka dans le territoire de Fizi au Sud-Kivu, où elle a été victime d'une attaque la nuit de dimanche à lundi 14 mars de la part des bandits armés. Des sources locales affirment que tout le personnel expatrié a plié bagages et quitté Baraka lundi matin pour Bukavu.

RDC: une conférence de presse du Dr Mukwege annulée à Kinshasa. La conférence de presse prévue par le Docteur Mukwege, médecin directeur de l'hôpital de Panzi (Sud-Kivu), lundi 14 mars à Kinshasa, n'a pas eu lieu. L'Institut français à Kinshasa, qui avait initié l'évènement, n'a fourni aucune explication aux invités qui

étaient déjà sur place. Fidèle Mugaruka, l'un d'entre eux, rapporte que le conférencier lui-même a été instruit de ne pas quitter son hôtel.

Mardi 15 mars.

RDC: députés et sénateurs en session ordinaire. La session ordinaire du Parlement congolais s'ouvre mardi 15 mars. Cette session devra se pencher en priorité sur les matières relatives aux élections et au dialogue national, estime Crispin Ngoy, député de la Majorité présidentielle (MP). L'opposant Juvénal Munubo pense de son côté qu'en plus des élections, les parlementaires devraient privilégier les questions de sécurité dans l'Est du pays.

Kyungu dénonce la corruption lors de l'élection des bureaux des assemblées provinciales. L'opposant, ancien président de l'Assemblée provinciale du Katanga, soutient, sans plus de détails, que des «billets de banque» ont circulé lors de cette élection. A la suite des élections organisées samedi 12 mars, les bureaux des Assemblées provinciales de Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba et Haut-Katanga (quatre provinces issues du Katanga) seront dirigés par des membres de la Majorité présidentielle.

Nord-Kivu: l'armée attaque les FDLR à Rutshuru. Les Forces armées de la RDC (FARDC) ont lancé vendredi 11 mars des opérations contre les rebelles rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans le territoire de Rutshuru. A en croire des sources militaires, ces opérations visent à mettre fin à l'insécurité qui sévit dans la région.

José Makila appelle les politiciens de l'ex-Equateur à l'unité. Le député national et ancien gouverneur de l'Equateur José Makila a appelé lundi 14 mars les politiciens de cette province qui a été démembrée à vivre dans l'unité. Il a lancé cet appel lors de l'inhumation de Mgr Joseph Kumuondala, archevêque de Mbandaka-Bikoro, décédé le 5 mars à Kinshasa.

Sénat : Kengo axe son discours sur les 10 ans de la constitution. Le Sénat congolais a ouvert mardi sa session ordinaire de mars. A cette occasion, le président de la Chambre haute du Parlement, Léon Kengo wa Dondo a consacré une bonne part de son discours d'ouverture sur les dix ans de la constitution adoptée par referendum et promulguée par le président Kabila en février 2006. Léon Kengo a appelé au respect de ce texte, «fruit d'un compromis politique qui avait permis aux acteurs politiques de mettre fin aux années de guerre et à la crise de légitimité des institutions». Il s'est par ailleurs déclaré satisfait du travail accompli par sa chambre parlementaire, en fonction depuis 2007.

Bunia: les détenus de la prison centrale protestent contre le manque d'eau. Plus de trois cents détenus de la prison centrale de Bunia (Ituri) sont montés mardi 15 mars dans la matinée sur le toit de cet établissement pénitentiaire pour protester contre la pénurie d'eau dans cette maison carcérale. Ils ont scandé des slogans hostiles aux responsables de la prison. Depuis quelques jours, la prison centrale de Bunia n'est plus alimentée en eau potable suite à une panne électrique. Le manque d'eau dans la prison a privé les prisonniers de nourriture le dimanche dernier.

RDC: HRW appelle à la libération de Fred Bauma et Yves Makwambala. L'ONG Human Rights Watch (HRW) appelle le gouvernement congolais à libérer Fred Bauma et Yves Makwambala, deux activistes du mouvement pro-démocratie «Filimbi», arrêtés le 15 mars 2015 à Kinshasa avec des leaders de «Y'en a marre» et du «Balai citoyen». Dans un communiqué publié mardi 15 mars, Human Rights Watch indique que les deux activistes de Filimbi ont été arrêtés dans «un contexte de répression gouvernementale à l'égard des opposants et jeunes activistes de la démocratie». Selon cette organisation, les autorités congolaises ont procédé à de fausses accusations dans le cadre d'une campagne politique visant à faire taire toute voix dissidente.

Nyunzu: la dégradation des routes complique l'évacuation des produits agricoles. La dégradation des routes complique l'évacuation des produits agricoles dans le territoire de Nyunzu (Tanganyika). L'administrateur intérimaire de ce territoire, Pierre Mukamba, déplore cette situation, indiquant avoir déjà fait rapport à sa «hiérarchie». Les paysans utilisent des pirogues ou des vélos pour évacuer leur production vers les centres de consommation.

La campagne « la rivière n'est pas une poubelle » lancée à Kinshasa. La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (CORAP) a lancé lundi 14 mars une campagne dénommée « la rivière n'est pas une poubelle, elle finira par se venger ». Selon le responsable de Justice sociale et économique à Osis, membre de cette coalition, cette campagne a pour objectif de sensibiliser la population à la protection des rivières pour éviter la pollution.

Des éléphants en divagation dévastent des champs à Manono. Le chef de la chefferie de Kiluba à Manono a appelé lundi 14 mars les autorités provinciales du Tanganyika à intervenir pour limiter les dégâts causés par des éléphants en divagation à Manono. A l'en croire, ces animaux détruisent depuis plusieurs jours des champs dans les villages de ce territoire de la province du Tanganyika.

La police interpelle une dizaine d'activistes de la Lucha à Goma. La police a interpellé mardi 15 mars une dizaine de militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) qui manifestaient pacifiquement à Goma, capitale provinciale du Nord-Kivu, pour réclamer la libération de Fred Bauma et Yves Makwambala, respectivement activistes des mouvements pro-démocratie Lucha et Filimbi, incarcérés à Kinshasa depuis un an.

Nord-Kivu: 7 sur 9 sous-commissariats de la police ferment à Bashali Mokoto. Les populations du groupement Bashali Mokoto, à plus de 100 km à l'ouest de Goma (Nord-Kivu), ont abandonné, lundi 14 mars, leurs habitations pour fuir la présence des Maï-Maï Nyatura. Ces miliciens ont investi ce groupement après la fermeture de sept des neuf sous-commissariats de la police nationale. Des sources locales affirment ces postes de la police ont dû fermer faute d'équipements adéquats pour faire face aux assauts de ces miliciens, devenus nombreux dans la région, après avoir été chassés à Bwito, en territoire de Rutshuru.

RDC: Dr Mukwege appelle au respect de la constitution. «On ne peut pas parler du développement, si on est dans la confusion et que la constitution n'est pas respectée», a déclaré mardi 15 mars docteur Denis Mukwege au cours d'une conférence, à Kinshasa. A l'occasion, le gynécologue de l'hôpital de Panzi à Bukavu (Sud-Kivu) a plaidé pour une justice efficace et une alternance du pouvoir dans le délai constitutionnel afin d'éviter des crises multiformes au pays. Il a également invité tout Congolais épris de paix à s'impliquer pour que l'année 2016 soit celle d'espoir et de non de violences.

Kinshasa: sit-in des demandeurs de visa devant l'Ambassade de Chine. Une cinquantaine demandeurs de visa a protesté mardi 15 mars avant-midi devant l'Ambassade de Chine à Kinshasa, contre la création par le consulat d'une agence à partir de laquelle seront désormais orientées toutes les demandes de visa pour aller en Chine. Le dépôt des dossiers à cette agence occasionne, selon les manifestants, des frais supplémentaires allant de 100 à 200 dollars américains. La plupart de ces demandeurs du visa chinois sont des commerçants. Ils estiment que ce changement causera préjudice à leur commerce.

L'adoption des enfants congolais à l'ordre du jour de la session parlementaire. La session parlementaire ouverte mardi 15 mars va traiter notamment de la question de l'adoption des enfants congolais à travers la loi portant protection de l'enfant, a annoncé le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku. Un projet de loi sur l'adoption des enfants congolais avait été adopté par le Conseil des ministres en janvier dernier. Il vise à durcir considérablement l'adoption de ces enfants hors du pays.